
Adresse du comité révolutionnaire du district d'Autun à la
Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17
novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire du district d'Autun à la Convention nationale, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 311;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18289_t1_0311_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

a

[L'administration du district du Beusset à la Convention nationale, le 6 brumaire an III] (28)

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français est un nouveau bienfait que vous venés de lui rendre. Elle doit servir de boussole à tous les citoyens qui desiront sincèrement l'affermissement de la République une et indivisible. Les principes qu'elle renferme étoient dans nos cœurs. Fidèles à nos sermens, nous nous rallierons toujours à la représentation nationale, et nous perirons plutôt que de souffrir la plus légère atteinte aux loix qui en émanent.

LAUNIER, *président*, BONHOMME,
agent national, BRUNEL, SIMON, GUIGOU,
IMBERT et une autre signature.

b

[Le comité révolutionnaire du district d'Autun à la Convention nationale, le 9 brumaire an III] (29)

Citoyens Représentans.

Le regne de la terreur avoit comprimé celui de la liberté, la justice n'étoit plus qu'un vain mot et la tyrannie commençoit à s'établir, lorsque vous avez desjoué les trames perfides que des hypocrites avoient ourdies. Le génie de la liberté veille aux destinées de la république, c'est en vain que l'on cherchera à asservir le peuple, vous serez toujours là pour le sauver.

Le peuple vous a confié ses plus grands intérêts, vous les avez continuellement soutenus, vous venez d'achever votre ouvrage, en développant d'une manière énergique les principes qui vous animent, nous les professions déjà et nous les adoptions avec enthousiasme. Hommage vous soit rendu, nous jurons en vos mains de les faire respecter au péril de notre vie, nous jurons de ne reconnoître pour guide que la Convention et de marcher sur ses traces.

Vive la République, vive la Convention, vive les sincères amis de la patrie, et périssent tous les tyrans.

JOUFFROY, *président et 10 autres signatures.*

c

[Les maire, officiers municipaux et agent national de la commune d'Étrépagny à la Convention nationale, le 12 brumaire l'an III] (30)

Égalité, Liberté, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentants,

Votre adresse au peuple français a été par tous reçue, elle a fixé l'opinion publique qui paroisoit incertaine entre la justice et la terreur. Les principes qui y sont exposés, sont ceux que nous avons toujours professés et que nous défendrons au péril de notre vie, ils sont ceux d'un peuple généreux qui veut la liberté mais qui la veut dégagée de tourments continuels; forts du sentiment impérieux de vos devoirs vous avés proclamé la justice, les hommes sanguinaires sont écrasés, les factieux sont courbés sous la verge de la raison.

Que le gouvernement soit révolutionnaire jusqu'à la paix, que la justice nationale atteigne les hommes de sang, les conspirateurs, les dilapidateurs et les ennemis de la liberté.

Nous applaudissons aux principes consignés dans votre adresse, ainsi qu'à votre décret du vingt cinq vendémiaire qui supprime les affiliations et correspondances des sociétés populaires; nous vous jurons un attachement inviolable, obéissance à vos décrets, amitié et fraternité à tous les vrais patriotes et nous voüons à l'exécution publique les partisans de toutes les tyrannies.

Vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

VAUDRAN, *maire*, PENELION, *agent national*,
LEMASLE, *secrétaire greffier*
et 5 autres signatures.

d

[Les citoyens de la commune de Blois à la Convention nationale, le 10 brumaire an III] (31)

Représentans du peuple français,

Nous n'avons jamais mieux sentis combien vous êtes dignes de notre confiance qu'après la lecture de votre énergique et consolante adresse qu'après avoir entendus la proclamation des principes sacrés et des vérités éternelles qui doivent rallier tous les citoyens.

Jamais nous n'avons été plus assurés de voir surgir heureusement au port le vaisseau de la République qu'en vous voyant reporter une main vigoureuse au gouvernail dont des intriguants, des ambitieux tentoient de se saisir.

Le peuple vous a remis sa souveraineté, c'est à ses représentans, à la convention nationale seule qu'il la confie, ne souffrez pas qu'une aggrégation de citoyens, une fraction du peuple, ose vous parler en son nom et vous dicter des loix.

Renversez les dominateurs, les hommes pervers les dilapidateurs de la fortune publique, vous les reconnoîtrez, ils s'agitent encore parce que vous avez proclamé la justice.

(28) C 324, pl. 1399, p. 11.

(29) C 324, pl. 1399, p. 9.

(30) C 324, pl. 1399, p. 14.

(31) C 326, pl. 1420, p. 17.